

Chizumila, Tujilane (République de Malawi)

FRANÇAIS
[Original : anglais]

Note verbale

Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Malawi présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) et a l'honneur de se référer à la note du Secrétariat ICC-ASP/25/SP/01/Corr.2 du 11 décembre 2025 concernant la nomination et l'élection des juges de la CPI devant avoir lieu la vingt-cinquième session de l'Assemblée des États Parties à New York du 7 au 17 décembre 2026.

Le Ministère a l'honneur d'informer le Secrétariat que le Gouvernement de la République du Malawi a proposé la candidature de Madame la Juge Tujilane R. Chizumila au poste de juge de la liste A de la Cour pénale internationale. Juge éminente, Madame Chizumila possède une vaste expérience en droit pénal, en droit international des droits de l'homme et en administration judiciaire, expérience acquise aux niveaux national et international. Elle a siégé à la Cour africaine des Droits de l'homme et des peuples et a auparavant traité des affaires pénales au sein de la *Tanzania Legal Corporation*. Elle apporte également une précieuse expérience diplomatique et opérationnelle, notamment en matière de protection de l'enfance, de droits des réfugiés, de justice centrée sur les victimes et de protection des populations vulnérables, autant d'éléments qui témoignent de sa solide connaissance du droit pénal international qui lui permettront de contribuer efficacement et avec détermination aux travaux de la Cour pénale internationale.

Le Ministère a joint à cette note verbale une déclaration préparée conformément au paragraphe 4(a) de l'article 36 ainsi qu'un curriculum vitae de Madame Tujilane R. Chizumila pour examen par la Cour.
